

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS

A RETOURNER IMPERATIVEMENT

à la date précisée sur le planning distribué aux élèves

ATTENTION : Les élèves n'ayant pas rendu leur dossier ou leurs manuels scolaires ne seront pas réinscrits

Documents à télécharger sur l'ENT, à compléter et à rendre(1) :

- Récapitulatif des documents relatifs au dossier de réinscription 2018-2019 (fiche visualisée actuellement)
- Admission à l'internat (réservé aux classes de STD2A)
- Frais de participation au fonctionnement de l'Association Sportive + Dossier d'inscription
- Frais de participation à la Maison Des Lycéens

Documents à joindre au dossier :

- Fiche secrétariat pré-remplie (à modifier à l'encre **ROUGE** en cas de modification) à dater et signer en précisant lisiblement les coordonnées téléphoniques et électroniques de l'élève (adresse mail).
- Fiche d'enseignements renseignée sur les choix de l'élève
- Fiche d'urgence renseignée (vous pouvez à tout moment prendre contact avec notre service de santé, sous pli confidentiel si vous le jugez nécessaire)
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Relevé d'identité bancaire ou postal (en cas de changement de banque en 2017-2018)
- Photocopie du livret de famille pages parents et élève (uniquement en cas de changement de situation familiale depuis septembre 2017) et le cas échéant l'extrait du jugement précisant l'autorité parentale

Documents à consulter sur l'ENT(1) :

- Règlement intérieur (toute inscription au lycée vaut acceptation de ce document)
- Charte informatique (toute inscription au lycée vaut acceptation de ce document)
- Calendrier de rentrée 2018
- Présentation de la Carte Jeune sur le site : <http://www.laregion.fr/Demander-votre-carte-7948>



Le Proviseur

(1) Les familles ne pouvant consulter ou récupérer les documents sur l'ENT peuvent se rendre à l'accueil du lycée des Arènes afin de demander une version papier.

Association Sportive du Lycée des Arènes

Athlétisme



Badminton



Le raid nature



Sports collectifs



VENEZ NOMBREUX POUR SE RENCONTRER , SE CONFRONTER , PROGRESSER !!!

Inscription à l'Association Sportive du Lycée des Arènes

Il est fortement recommandé à votre enfant de **s'inscrire à l'AS du Lycée pour différentes raisons** :

- ✓ La volonté d'un **enrichissement culturel et sportif** grâce à des activités variées
- ✓ Une licence sportive à **prix dérisoire** avec **3 à 4 plages horaires différentes** au minimum pour pratiquer une activité physique et sportive : Badminton/Golf, Athlétisme/Raid, Escalade, Hand-ball, Basket-ball
- ✓ Une **assurance complémentaire** pour les activités physiques proposées par l'AS **comprise dans le prix** de la cotisation : contrat collectif MAIF
- ✓ Participation aux compétitions d'athlétisme et au raid multi-activités.
- ✓ Des prix négociés et/ou une participation de l'AS pour certaines activités (ski, sorties natures, accès mur d'escalade)
- ✓ Association Partenaire avec le dispositif de « **la Carte Jeune Midi-Pyrénées** », disponible sur : **www.cartejeune.midipyrenees.fr**

Ce dispositif vous donne un crédit que vous pouvez utiliser pour régler une partie ou la totalité de la cotisation à l'AS. Chaque élève dispose d'un capital de 15€.

TOUT CELA pour une cotisation annuelle de 20€.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)..... père, mère, tuteur, représentant légal (1)

Tél. Fixe/Port (père) :..... Ou

Tél.Fixe/Port (mère) : Ou

- Autorise (2).....

à participer aux activités de l'Association Sportive (3)

- Autorise l'association sportive des Arènes à utiliser l'image de mon enfant
- Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (4).

Fait àle

Signature :

(1) - Rayer la mention inutile.

(2) - Indiquer nom-prénom du licencié.

(3) - Indiquer nom de l'établissement.

(4) - Rayer en cas de refus d'autorisation.

FICHE D'URGENCE à L'INTENTION DES PARENTS

Nom de l'établissement : Lycée des Arènes

Année scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Responsable 1 :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

Responsable 2 :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :
2. N° du travail du père : Poste :
3. N° du travail de la mère : Poste :
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre)
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :
.....

** DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement*



Le parcours de formation en E.P.S. proposé à vos enfants est riche et équilibré. Il leur permettra de développer leur goût de l'effort, apprendre à se dépasser et leur apprendra à construire des projets personnels en relation avec leurs capacités physiques.

Les activités proposées au lycée des arènes

En EPS :

Course de demi-fond, danse collective chorégraphique, badminton, gestion de sa santé en course de durée, volley-ball, lancé de poids, natation de sauvetage.

A l'Association Sportive :

Badminton/Golf, Athlétisme/Raid multi-activités, Escalade, Sports collectifs (hand-ball, basket-ball en convention avec le lycée Déodat de Séverac + musculation selon les capacités d'encadrement)

Pour la réussite de vos enfants, une participation vous est demandée avec différentes formules. Cette participation est nécessaire pour aider au licenciement des élèves associés, au renouvellement du matériel U.N.S.S., le paiement des transports pour les activités extérieures (Raid, Athlétisme, Golf, sorties natures ...) et pour participer à la vie de l'établissement.

Participer à l'A.S. du lycée des Arènes,

c'est commencer à être acteur de sa formation et de ses apprentissages au sens général.

Chaque élève dispose avec sa carte jeune **d'un capital de 15€ sur sa carte jeune (Midi-Pyrénées Occitanie)**. Nous sommes partenaires avec la région. Vous pouvez utiliser ce capital pour devenir MEMBRE licencié de l'association sportive du lycée des Arènes.

Il existe donc 3 formules liées à mon rôle dans l'AS que je peux faire évoluer en cours d'année :

- **Formule n°1** = Je suis MEMBRE ADHERENT en donnant une participation
Participation générale à l'ensemble des frais : **5€, 10€ ou 15€** du crédit carte.
- **Formule n°2** = Je suis MEMBRE ACTIF de l'association (licencié UNSS)
Je pratique dans une des activités proposées,
Je suis jeune officiel, je suis reporter de l'AS, je suis co-entraîneur d'une activité
Inscription à l'Association Sportive : **20€**
- **Formule n°3** = Je suis MEMBRE ACTIF et je donne une participation complémentaire
Inscription à l'AS + Participation : **5 + 20 = 25€**

Nom : _____ Prénom : _____ Niveau de classe : 2^{nde} – 1^{ère} – Tale

✓ Je participe aux frais de fonctionnement de l'E.P.S. et de l'A.S. : OUI – NON

✓ Je choisis :

la formule n°1 : 5 à 10€ OU la formule n°2 : 20€ OU la formule n°3 : 25€

Entourez la formule choisie.

Règlement et AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT – Carte jeune

- J'autorise l'association sportive à prélever sur ma carte jeune€
N° de la carte jeune : Date de naissance :
- Je complète par un chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée des Arènes le montant restant dû à ma participation..... €

Signature :

Informations complémentaires sur l'espace de l'association sportive du Lycée sur l'ENT.

A.S. Lycée des Arènes, TOULOUSE
Les Représentants ou Encadrants



Rentrée 2018

Votre cotisation est indispensable au bon fonctionnement de cette structure.

Que vous y participiez ou non, vous investissez dans la vie du lycée des Arènes et dans sa culture d'établissement.

LA MAISON DES LYCÉENS

À l'image des élèves qui évoluent en passant du collège au lycée, les activités socio-éducatives passent un cap à partir de la classe de seconde. Alors que les collégiens connaissent le foyer socio-éducatif et un panel d'activités pilotées et gérées par des adultes, le lycée des Arènes a fait le pari de la **Maison Des Lycéens**.

Qu'est-ce-que c'est ?

L'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté.

La différence réside essentiellement dans le mode de gestion et de fonctionnement de cette structure. La **MDL** est une association loi 1901 (comme les foyers socio-éducatifs), mais **le bureau est constitué par des élèves majeurs pour les postes de Trésorier et de Président**.

Ce sont donc des élèves des « grandes classes » qui font vivre ce pôle d'activités extra-scolaires et décident des orientations, des activités à proposer aux élèves de toutes les sections.

La mixité sociale liée au recrutement de nos élèves et la diversité des filières, de la seconde aux BTS, permettent une ouverture et des échanges riches.

L'apprentissage de l'autonomie et la responsabilisation de ses acteurs est, vous l'aurez compris, un enjeu majeur de ce type de structure. Une personne ressource (personnel d'encadrement de l'établissement) porte toutefois un regard vigilant sur le bon fonctionnement de la MDL et offre une garantie de pérennité à cette association dont le bureau évolue au gré des années scolaires.

Les activités :

Du **théâtre d'improvisation**, de la **photo**, des **sorties ski**, du **jeu de GO**, de la **pratique instrumentale**, de la **BD-Manga**, un **ciné-club**, la supervision du « **bal de promo** » etc. Ces ateliers fonctionnent du lundi au vendredi et sont encadrés par des élèves volontaires ou des animateurs extérieurs.

La MDL participe également à différentes actions favorisant l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. En s'alliant aux associations d'anciens élèves, aux actions de prévention. En aidant au financement de voyages scolaires et en servant de caution morale et financière

La cotisation :

Elle est au même niveau qu'à la rentrée dernière : **15€**.

Seules exceptions pour le théâtre d'improvisation et le jeu de Go qui sont animés par des professionnels, rémunérés au tarif conventionné. Pour ces deux activités, une cotisation annuelle supplémentaire de 20 € sera demandée aux participants.

Pour les élèves internes qui bénéficient des activités sur le lycée des Arènes en journée et sur le lycée Gallieni en soirée, la cotisation s'élève à 20 € répartis entre les deux établissements.

Adhésion facultative

Joindre un chèque à l'ordre de La Maison des Lycéens du Lycée des Arènes

Nom :

Prénom :

Classe :

Je participe aux frais de fonctionnement de la MDL : OUI NON

- Elève externe ou demi-pensionnaire : Je joins un chèque de 15€
- Elève interne : Je joins un chèque de 20€ (dont 5€ seront reversés au lycée Gallieni)